



# concertation publique

## ZAER Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables



### Secteurs d'aménagement urbain

Les secteurs de la commune susceptibles de faire l'objet d'aménagement urbain et/ou de nouvelles constructions doivent pouvoir être alimentés par des énergies renouvelables ; pour ces secteurs, plusieurs types d'énergie sont envisageables. Il est donc proposé de définir des ZAER pour ces nouveaux secteurs.

#### Le pôle éduco-sportif

(collège, ateliers municipaux et installations sportives)

Il est proposé de définir des ZAER avec plusieurs types d'énergie pour ce secteur :

- **biogaz - biométhane** puisque le secteur se caractérise également par un potentiel méthanisable, des conditions favorables d'accès du biométhane dans les réseaux de gaz, et la proximité du réseau de distribution de gaz,
- **énergie solaire thermique en toiture,**
- **énergie photovoltaïque en toiture et en ombrière,**
- **géothermie** puisque l'Île-de-France dans son ensemble présente un fort potentiel de géothermie.



#### Légende

- ZA Brouillon
- ZA Avis demandé
- ZA Arrêt demandé



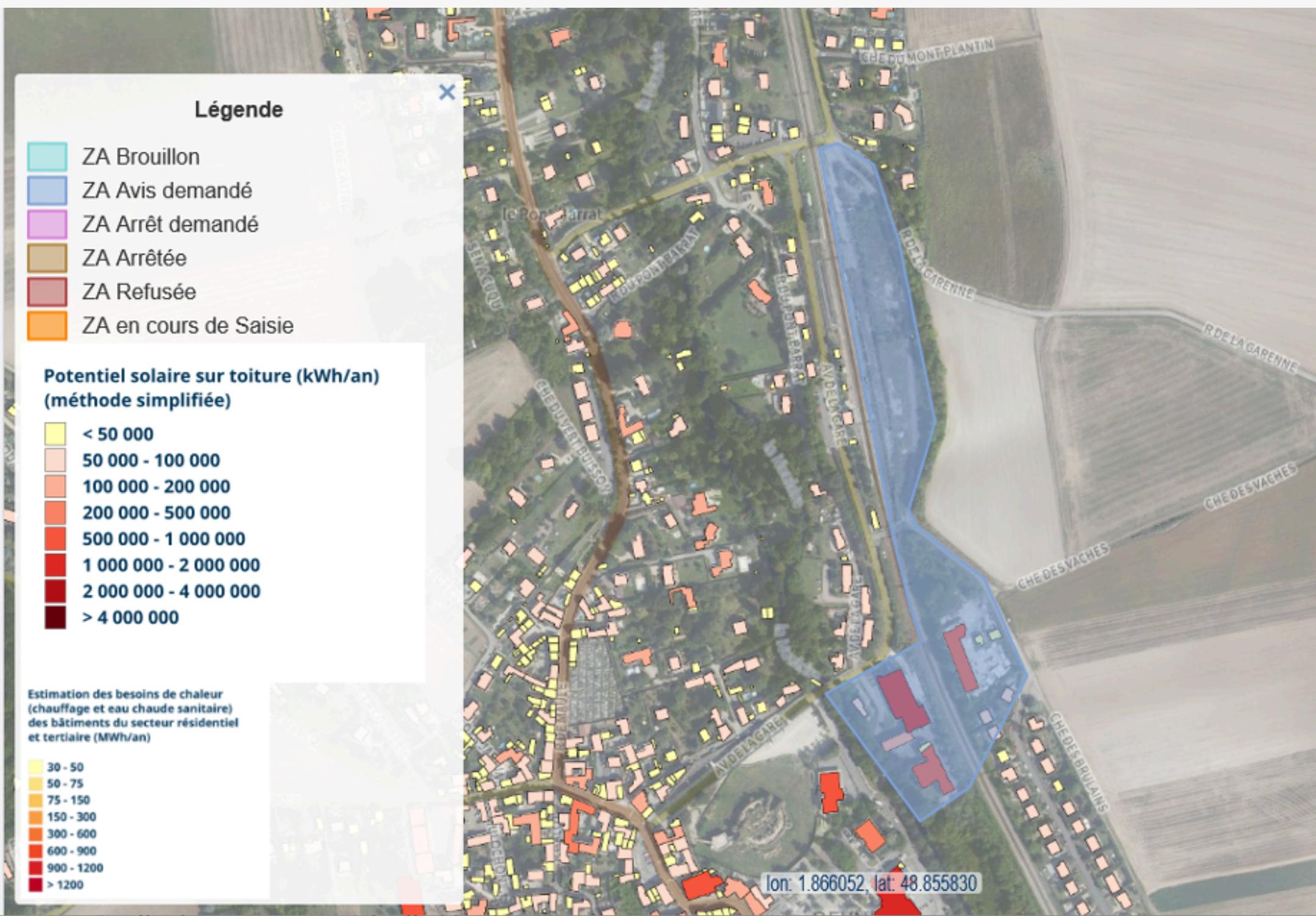
# Secteurs d'aménagement urbain

## Le secteur de la Gare

(constructions de logements)

Il est proposé de définir plusieurs types d'énergie pour ce secteur :

- **biogaz - biométhane** puisque le secteur se caractérise également par un potentiel méthanisable, des conditions favorables d'accès du biométhane dans les réseaux de gaz, et la proximité du réseau de distribution de gaz,
- **énergie solaire thermique en toiture,**
- **énergie photovoltaïque en toiture et en ombrière,**
- **géothermie** puisque l'Île-de-France dans son ensemble présente un fort potentiel de géothermie.





# Secteurs d'aménagement urbain

## La Place Saint-Martin

(réaménagement urbain)

Il est proposé de définir 4 ZAER pour ce secteur (périmètre bleu ci-dessous) :

- **biogaz - biométhane** puisque le secteur se caractérise également par un potentiel méthanisable, des conditions favorables d'accès du biométhane dans les réseaux de gaz, et la proximité du réseau de distribution de gaz,
- **énergie solaire thermique en toiture,**
- **énergie photovoltaïque en toiture et en ombrière,**
- **géothermie** puisque l'Île-de-France dans son ensemble présente un fort potentiel de géothermie.





# Secteurs d'aménagement urbain

---

## Camp de Frileuse

Les membres de la commission suggèrent en outre qu'un **méthaniseur** pourrait être installé dans le camp de Frileuse et être alimenté par des résidus alimentaires du mess et des écoles de Beynes, et par les déchets verts issus de l'entretien des espaces de la commune et du camp. Cette idée ne se traduit pas par un zonage, mais sera transmise au référent préfectoral.